



PROCEDURE AS JOUEURS DE PLUS DE 40 ANS

Pour la saison 2014 2015, de nouvelles dispositions médicales ont été mises en place.
Pour tout joueur de plus de 40 ans, des examens médicaux sont demandés.
La liste des examens médicaux figurent sur votre accès INTRANET de la F.F.R. ainsi que sur le site du comité :

<http://www.rugbypoitoucharentes.fr/>

Pour les joueurs de 40 à 44 ans :

Envoyer au Comité l'A.S. dûment complétée accompagnée de **l'attestation du médecin traitant** attestant que tous les examens médicaux demandés par la F.F.R. ont bien été effectués et qu'il en a pris connaissance. (Attestation datée, signée par le médecin et tamponnée).

Pour les joueurs de 45 à 49 ans :

Envoyer au Comité l'A.S. dûment complétée.

Pour des raisons de secret professionnel, envoyer au Docteur SARDA les documents médicaux demandés par la F.F.R., sous pli confidentiel à :

Adresse : COMITE TERRITORIAL DE RUGBY POITOU CHARENTES
Docteur SARDA
Président de la Commission Médicale
151, rue de la République
16100 COGNAC

Pour les joueurs de 50 ans et plus

Envoyer à la FFR l'A.S. dûment complétée ainsi que tous les documents médicaux demandés par la F.F.R., sous pli confidentiel à :

Adresse : F.F.R.
Département Médical
A l'attention du Dr PEYRIN
Président du Comité Médical
3-5, rue Jean de Montaigu
91463 MARCOUSSIS Cedex